

UNITES D'ENSEIGNEMENT AUTISME

POSTE	Enseignant spécialisé en unité d'enseignement élémentaire ou maternelle « autisme » – UE – Ulis TSA G0178																															
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Références : Arrêté du 2 avril 2009 portant sur la constitution des unités d'enseignement. Instruction ministérielle « Stratégie nationale autisme » 2018 / 2022 - DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25/02/2019 http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan-autisme2013-2.pdf Référentiel métier PE parcours CAPPEI Unité d'Enseignement. L'enseignant est, en tant que coordonnateur, pilote du projet de l'U.E et garant de la réalisation du PPS de chaque élève, dans la déclinaison d'un projet scolaire individuel. Il mène les évaluations régulières pour la régulation du projet. Il partage des outils, une réflexion et un langage communs avec les autres professionnels concernés. Il favorise l'existence à part entière de la classe au sein de l'école élémentaire d'implantation et il promeut l'inclusion de ses élèves en classe ordinaire. Il est un lien avec la famille et l'enseignant référent (ERSEH) du secteur. Son intervention en équipe de suivi de la scolarisation est primordiale et autonome.																															
FONCTIONS	L'unité d'enseignement « autisme » fait l'objet d'une coordination pédagogique, assurée par un enseignant spécialisé qui en est le pilote. Il assure la cohérence des actions pédagogiques, en collaboration avec les différents professionnels.																															
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	L'enseignant doit être titulaire d'un CAPPEI- Parcours U.E. ou équivalent. Un parcours professionnel auprès d'élèves porteurs de troubles du spectre autistique (TSA) et une formation antérieure spécifique sont privilégiés.																															
SPECIFICITE	Le service de l'enseignant spécialisé de l'UE s'organise, conformément aux obligations de service des autres enseignants de l'école, en 24 heures hebdomadaires d'enseignement et 3 heures consacrées aux travaux en équipe, aux relations avec les parents, à la participation aux réunions institutionnelles de l'école et à la formation (108 heures annualisées). L'enseignant intervient sur tous les temps d'enseignement et au moment des récréations en fonction de l'organisation générale de service de surveillance prévue par le directeur de l'école et définie en conseil des maîtres.																															
SITUATION ADMINISTRATIVE	L'enseignant exerce, soit en I.M.E ou dans une école ordinaire où est intégré son dispositif par convention. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'organisme partenaire, et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH du Var. Postes soumis à entretien : nomination à titre définitif après départage des candidats ayant obtenu un avis favorable au barème du mouvement.																															
IMPLANTATION	<table><tr><th>Implantation</th><th>Commune</th><th>RNE</th><th>Organisme gestionnaire</th></tr><tr><td>I.M.E LA FREGATE</td><td>TOULON</td><td>0831661E</td><td>I.M.E LA FREGATE</td></tr><tr><td>I.M.E DU HAUT VAR (3 postes)</td><td>SALERNES</td><td>0830784B</td><td>SESSAD DRAGUIGNAN</td></tr><tr><td>EMPU PAUL ARENE</td><td>DRAGUIGNAN</td><td>0830904G</td><td>SESSAD DRAGUIGNAN</td></tr><tr><td>EMPU AULEZY</td><td>FREJUS</td><td>0831504J</td><td>IME JARDINS ASCLEPIOS</td></tr><tr><td>EPPU HELENE VIDAL</td><td>LES ARCS</td><td>0831660D</td><td>SESSAD MADELEINE LEMAIRE</td></tr><tr><td>EEPU ERNEST CAMAIL</td><td>ST RAPHAEL</td><td>0830416B</td><td>IME JARDINS ASCLEPIOS</td></tr></table>				Implantation	Commune	RNE	Organisme gestionnaire	I.M.E LA FREGATE	TOULON	0831661E	I.M.E LA FREGATE	I.M.E DU HAUT VAR (3 postes)	SALERNES	0830784B	SESSAD DRAGUIGNAN	EMPU PAUL ARENE	DRAGUIGNAN	0830904G	SESSAD DRAGUIGNAN	EMPU AULEZY	FREJUS	0831504J	IME JARDINS ASCLEPIOS	EPPU HELENE VIDAL	LES ARCS	0831660D	SESSAD MADELEINE LEMAIRE	EEPU ERNEST CAMAIL	ST RAPHAEL	0830416B	IME JARDINS ASCLEPIOS
	Implantation	Commune	RNE	Organisme gestionnaire																												
	I.M.E LA FREGATE	TOULON	0831661E	I.M.E LA FREGATE																												
	I.M.E DU HAUT VAR (3 postes)	SALERNES	0830784B	SESSAD DRAGUIGNAN																												
	EMPU PAUL ARENE	DRAGUIGNAN	0830904G	SESSAD DRAGUIGNAN																												
	EMPU AULEZY	FREJUS	0831504J	IME JARDINS ASCLEPIOS																												
	EPPU HELENE VIDAL	LES ARCS	0831660D	SESSAD MADELEINE LEMAIRE																												
	EEPU ERNEST CAMAIL	ST RAPHAEL	0830416B	IME JARDINS ASCLEPIOS																												
Contacts :																																
IME LA FREGATE : ime.fregate@orange.fr / 04 98 07 23 10																																
IME JARDINS D'ASCLEPIOS : ime.asclepios@wanadoo.fr / 04 94 53 65 58																																
SESSAD MADELEINE LEMAIRE : nathalie.petri@pep83.org 04 94 83 31 45																																
IME DU HAUT VAR : ecole.0830784B@ac-nice.fr 04 94 85 91 70																																
IEN TOULON VAR ASH : ien-83.ash@ac-nice.fr / 04 94 09 55 26																																